



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Loi de programmation militaire 2019-2025

Question au Gouvernement n° 4182

[Texte de la question](#)

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2019-2025

M. le président. La parole est à M. François Cornut-Gentille.

M. François Cornut-Gentille. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le Gouvernement nous a conviés la semaine dernière à une étrange séance. Dans une curieuse ambiance, qui tenait de la réunion électorale, les députés ont été invités à l'applaudir pour sa loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025. Il est vrai que, depuis trois ans, l'effort de dépenses est réel en matière de défense et que le Gouvernement respecte l'enveloppe budgétaire initialement prévue, ce qui était rarement le cas auparavant.

Un député du groupe LaREM . Oui !

M. François Cornut-Gentille. Il faut évidemment le reconnaître et s'en réjouir.

Pourtant, gouverner, c'est prévoir, et il serait dangereux de ressasser un bilan favorable sans regarder le chemin qui nous reste à parcourir. À cet égard, l'autosatisfaction du Gouvernement est déplacée et relève de l'aveuglement. Car si tout va bien jusqu'à présent, du moins en surface, tout indique que la situation va très rapidement se compliquer.

Le Sénat évalue d'ores et déjà à 3 milliards d'euros le surcoût correspondant aux trois dernières années de la LPM. Surtout, le respect de la LPM implique, dans les années à venir, des hausses de crédits sans précédent, de moins en moins crédibles dans le contexte économique post-covid-19. En d'autres termes, demain, c'est-à-dire dans un an ou deux, nous serons dans le mur. C'est donc aujourd'hui que nous devons anticiper et gérer les difficultés afin d'éviter à nos armées un choc traumatisant.

Aussi, je vous redemande solennellement, monsieur le Premier ministre, d'engager la révision de la LPM conformément à la loi ou, à défaut, d'initier, dans la transparence, un travail de fond avec le Parlement pour ne pas faire subir à nos armées un coup de rabot qui serait, comme toujours, mal ajusté. Êtes-vous prêt à entreprendre ce travail avec le Parlement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. J'ai écouté attentivement votre intervention mais je rappelle que vous vous êtes abstenu lors du vote sur la déclaration du Gouvernement relative à la programmation militaire, qui s'est tenu dans cette enceinte mardi dernier, 22 juin. À quelques mois d'une échéance importante pour notre nation, vous avez fait le choix de vous abstenir (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*)...

Plusieurs députés du groupe LR . Bien sûr !

Mme Florence Parly, ministrealors que nous proposons une montée en puissance de nos armées. Nos militaires, tout comme nos concitoyens, ont le droit de le savoir.

Cette LPM est historique et je remercie celles et ceux qui, à une très large majorité, lui ont accordé leur soutien et leur confiance, à la suite de la déclaration du Premier ministre.

M. Pierre Cordier. Il n'y a pas besoin d'une fiche pour dire ça !

Mme Florence Parly, ministre . Pour ma part, je constate sur le terrain, dans la vie quotidienne de nos militaires, toutes les réalisations concrètes que la LPM a rendues possibles. J'étais hier à Pau, où j'ai assisté à la présentation des nouvelles infrastructures indispensables pour les hélicoptères de l'armée de terre. Il y a un mois, j'étais à Brest, où nous avons inauguré de nouveaux quais pour les frégates multimissions. Il y a quelques semaines encore, j'étais dans le Larzac, où les nouveaux blindés de combat Griffon continuent d'arriver.

Pouvez-vous, monsieur Cornut-Gentille, me dire quelle majorité a augmenté le budget des armées pendant quatre ans ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Plusieurs députés du groupe LaREM . C'est nous !

Mme Florence Parly, ministre . Quelle majorité a-t-elle exécuté la loi de programmation militaire à l'euro près ? La nôtre ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. François Cornut-Gentille. Je souhaite répondre, monsieur le président !

M. le président. Vous avez utilisé tout votre temps de parole, cher collègue.

M. François Cornut-Gentille. Mais non !

M. le président. Je vous assure que si ! C'est Mme la ministre qui n'a pas utilisé entièrement le sien. En ce qui vous concerne, vous avez dépassé le vôtre de quelques secondes. (*M. Thibault Bazin trace un rectangle de la main pour indiquer qu'il demande le vidéo-arbitrage.*)

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4182

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 juin 2021](#)